

AR PREFECTURE

016-2116 01687-20200629-20200622DC-D
Regu le 01/07/2020

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mil vingt

Le 29 juin à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 juin 2020

PRESENTS : MMES CHARLES – LESENNE – POT –
SCHROEDER – STAËL – TABEL

MM. BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES –
HUBERT – JUANOLA – LEROY – SUTRE

EXCUSES : MME GUÉRIN – M DESLANDES

POUVOIR : MME GUÉRIN a donné pouvoir à MME STAËL

Monsieur HUBERT Yoann a été nommé secrétaire.

2020-06-22 D

OBJET : SIVOS – Convention transport

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Jauldes agit en tant qu'autorité organisatrice de second rang en matière de transport scolaire à destination des écoles de Jauldes et de Coulgens.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que par la délibération 2016-12-05 D la commune de Jauldes a confié au SIVOS les prestations de transport scolaire.

Monsieur le Maire précise que la convention actuelle arrive à échéance au 31 août prochain et qu'il convient de renouveler ses effets.

Monsieur le Maire donne lecture de ladite convention et propose de renouveler la convention de prestations de services sur la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention.

Fait à Jauldes, le 1^{er} juillet 2020

Le Maire

Sébastien BOIVENT

